Compte rendu du Conseil Municipal du 25 février 2015 à 18h30

Convoqués: 11 Présents: 9

Absents: 2 Christine CROUZIER (représenté par Fabrice LEUDIERE, Yolaine ANDRIEU)

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h30

Désignation d'un secrétaire de séance : Mme de CORNEILLAN, Solveig

Le compte-rendu du conseil municipal du 29 octobre 2014 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire souhaite ajouter une délibération à l'ordre du jour : la convention de pâturages qui est à renouveler pour le 1^{er} mars 2015.

Délibérations

1 - Comptes de Gestion du receveur municipal - Exercice 2014

- a) CCAS : les comptes sont égaux qu'à l'exercice 2013 : +42,74€
- b) Locaux commerciaux : au niveau de l'investissement, une opération comptable doit être rattrapée afin que la somme de 4228,85€ apparaisse dans les recettes, d'où l'excédent de fonctionnement.
- c) Budget d'assainissement : un déficit de 41553,42€ est constaté au niveau du fonctionnement. La taxe de raccordement n'est pas encore tombée (2015).
- d) Budget de la commune : on constate une différence entre les dépenses et les recettes de 34 000€. Cette différence vient de travaux non budgétés pour l'exercice 2014 (ravalement de façade, éclairage public, l'eau chaude). Ces travaux ont été payés, mais les subventions ne sont pas encore rentrées. Au niveau du fonctionnement, le résultat est de +35 000€. Le budget de la commune est donc équilibré.

Les comptes de gestion du receveur municipal sont adoptés à l'unanimité par le conseil.

Monsieur le Maire ayant quitté l'assemblée, le Conseil poursuit :

2 - Compte administratif de l'exercice 2014 - C.C.A.S.

Les comptes administratifs de l'exercice 2014 - C.C.A.S. sont acceptés à l'unanimité par le conseil.

2 - Compte administratif de l'exercice 2014 - Locaux Commerciaux

Les comptes administratifs de l'exercice 2014 - Locaux Commerciaux sont acceptés à l'unanimité par le conseil.

3 - Compte administratif de l'exercice 2014 - Assainissement

Les comptes administratifs de l'exercice 2014 - Assainissement sont acceptés à l'unanimité par le conseil.

4 - Compte administratif de l'exercice 2014 - Commune

Les comptes administratifs de l'exercice 2014 - Commune sont acceptés à l'unanimité par le conseil.

Monsieur le Maire rejoint à nouveau l'assemblée.

5- Redevance d'Occupation du Domaine Public 2015 par France Telecom

La redevance a été baissée par Décret pour l'année 2015. La délibération est acceptée à l'unanimité par le conseil.

6- Convention de pâturage des bois communaux à l'initiative du Syndicat Mixte des Gorges du Gardon (renouvellement)

- à titre gratuit, durée de 5 ans à compter du 1er mars 2015.

 Convention quadripartite entre : la commune, le propriétaire foncier assisté du Syndicat Mixte des Gorges du Gardon, le directeur de l'Office National des Forêts, le berger

La délibération est acceptée à l'unanimité par le conseil.

Affaires Communales

7 - Personnels : Point de Situation

Rachel Pradal, secrétaire quitte la Mairie. Valérie POUPLIN prendra sa place. Mme POUPLIN sera stagerisée à compter du 1^{er} mars 2015.

Sabrina DURAN est stagerisée à compter du 26 février 2015.

Caroline ALZOUNIES : le jugement est tombé. Mme ALZOUNIES a fait appel. Elle est maintenant depuis presque mois en arrêt maladie, le Comité médical devra alors intervenir pour toute prolongation.

8 - Environnement / Cadre de Vie / Urbanisme

- La numérotation des rues est en cours. L'accord sera demandé aux habitants par fichier consultable en Mairie durant un mois. Le silence sera considéré comme accord. Puis, une réunion publique sera organisée.
- Le mur du cimetière s'effondre. Des devis seront demandés. Des subventions pourront peut-être être demandées.
- Fossés : le chemin de Marcide doit être curé et rééquilibré
 - Travaux à prévoir : église (toiture), signalisation, débroussaillage, entretien de l'école outillage pour la Mairie
- Isolation des combles (mairie, école, presbytère) : financée par du mécénat d'entreprise
- Reprise de la voirie des lotissements : frais à prévoir (géomètre, notaire)
- Ecole : la consommation d'électricité est toujours très élevée.

9 - Culture / Vie Sociale / Solidarité

- 3 mars 2015 : conseil d'école

- Associations :

Les Boissetiers demandent une subvention de 500€.

L'APEA organise son loto le 22 mars 2015 : la mairie donnera des lots sous forme de bons Fnac et Cultura 10x20€ (soit 200€ au total)

Dorénavant, une enveloppe de 1000€ est prévue pour les associations d'Argilliers.

- TAP : des ballons de basketball devront être achetées pour l'activité basketball (15 ballons et un filet).
- La communauté de communes propose l'exposition itinérante « Petit patrimoine ». La commune d'Argilliers est intéressée pour la période autour du 19 Avril.
 - Le dimanche 19 avril 2015, Avril en Ballade organisera une course d'orientation à Argilliers.
 - Le dimanche 19 avril 2015, les Boissetiers organisent un marché des vignerons.
 - La Mairie subventionne les restos du Cœur à hauteur de 50€.

10 - Communication

- Un panneau d'affichage sera prévu pour les Associations afin d'épargner l'arrêt du bus.

11 – Elections Départementales des 22 et 29 Mars 2015

5 binômes paritaires se présentent lors des élections départementales.

Intercommunalité

12 - Communauté de Communes : Compte Rendu des Conseils Communautaires et des Commissions

- La Communauté de communes a réalisé en 2014 un excédent de 9 429 000€. Ce résultat est en augmentation par rapport à 2013.
- A partir de 2015, les permis de construire sont traités par la Communauté de communes. Ce service sera payant et il faudra donc faire payer les particuliers.
- La police intercommunale embauche 3 agents supplémentaires.
- Le conseil communautaire a lieu le lundi 9 mars à 18h30, salle plurivalente à Argiliiers
- Culture : sont prévus : festival Big Zazou, Voix d'ici voix d'ailleurs, cinéma

13 - Syndicats Intercommunaux : Compte Rendu

PAYS UZEGE/PONT DU GARD : des subventions européennes doivent être demandées pour un projet en lien avec le territoire.

Rien à signaler de la part des autres syndicats.

La séance est levée à 21h15.